

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations sont fournies à l'investisseur conformément à une obligation légale, afin de l'aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de l'aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**Ethos Climate ESG Ambition (le fonds)**

**Un compartiment de BCV FUND (LUX)**

**Classe de parts B (CHF) (la classe)**

**LU2685979135**

### Initiateur :

GERIFONDS (Luxembourg) SA, Luxembourg, une sous-filiale de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV)

[www.gerifonds.lu](http://www.gerifonds.lu)

Pour de plus amples informations, l'investisseur peut appeler le +352 286 648 353 ou alternativement adresser un courriel à [info@gerifonds.lu](mailto:info@gerifonds.lu)

GERIFONDS (Luxembourg) SA est agréée au Luxembourg en tant que société de gestion et gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)

BCV FUND (LUX) est autorisé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)

Document d'informations clés valide à la date du : 25 juin 2024

## En quoi consiste ce produit ?

### Type :

Le fonds est un fonds commun de placement de droit luxembourgeois régi par la Partie I de la loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif.

Le fonds est un compartiment d'une ombrelle.

L'ombrelle peut être composée de plusieurs compartiments. L'actif et le passif des différents compartiments sont ségrégués. Par conséquent, les investisseurs n'ont droit qu'à la fortune et au revenu du compartiment auquel ils participent.

Le présent document décrit une classe du fonds. D'autres classes peuvent exister dans le fonds, les informations à ce sujet figurent dans le prospectus (section 1).

L'investisseur est autorisé à échanger tout ou partie de ses parts du fonds en parts d'une autre classe du fonds ou en parts d'autres compartiments de l'ombrelle. Les informations concernant les modalités d'exercice de ce droit figurent dans le prospectus (section 5).

### Durée :

Le fonds a été créé pour une durée illimitée. GERIFONDS (Luxembourg) SA peut, à tout moment et sans délai, décider la dissolution et la liquidation du fonds.

### Objectifs :

L'objectif du fonds est d'appliquer une stratégie de croissance du capital.

Le fonds poursuit un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 SFDR. La prise en compte de critères extra-financiers est le résultat d'une approche thématique, s'appuyant sur une méthodologie propriétaire d'analyse établie par ETHOS SERVICES SA, qui agit comme conseiller en investissements. Le gestionnaire en investissements complète l'analyse des critères ESG, par une analyse financière des sociétés et de leurs perspectives, en recherchant les meilleures opportunités de placement à travers une approche de gestion combinant l'analyse qualitative, fondamentale et comportementale. Le gestionnaire en investissements est en charge de la sélection des titres et de la construction du portefeuille.

Le fonds investit dans des entreprises qui ont un impact positif sur l'environnement et la société dans son ensemble et gèrent avec conviction leurs enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les investissements peuvent être effectués dans le monde entier, y compris les pays émergents, sans contrainte de capitalisation.

Le fonds investit au minimum 90% de son actif net en actions d'entreprises et/ou en titres assimilables à des actions (tels que par exemple les catégories de « American Depositary Receipts » (ADR) et de « Global Depositary Receipts » (GDR), etc.) identifiées sur base des éléments contraignants de la stratégie d'investissement, utilisés pour respecter l'objectif d'investissement durable promu.

Les investissements dans les pays émergents sont autorisés jusqu'à 20% de l'actif net du fonds, dont 10% en Chine, à l'exception de la Chine Continentale.

Au maximum 10% de l'actif net du fonds peuvent être investis dans des placements ne pouvant être considérés comme durables. Sont compris dans cette limite uniquement les liquidités utilisées pour la gestion de la trésorerie et les produits dérivés utilisés à des fins de couverture de change.

Le fonds n'investit pas en parts en parts d'OPCVM/autres OPC.

Le fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés dans un but de couverture de son portefeuille.

Le fonds est géré activement sans contrainte vis-à-vis d'un indice de référence.

La devise de référence du fonds est le franc suisse (CHF). Les placements peuvent être effectués dans d'autres monnaies que celle de la devise de référence.

L'investisseur peut demander la souscription, la conversion et le rachat de parts chaque jour ouvrable bancaire.

Les parts sont ouvertes i) aux investisseurs qui souscrivent et maintiennent pour CHF 5 millions (ou équivalent) au minimum, ii) à ceux dont les parts sont souscrites dans le cadre de mandats de gestion ou de conseil conclus selon les conditions du prospectus du fonds, iii) aux placements collectifs, iv) à ceux qui ont contractualisé une prestation auprès d'ETHOS SERVICES SA ou sont membre d'Ethos - Fondation suisse pour un développement durable. Elles sont libellées en franc suisse.

Il s'agit de parts de capitalisation. Les revenus et gains en capital sont réinvestis.

### Investisseurs de détail visés :

Le fonds s'adresse à des investisseurs poursuivant un objectif d'investissement durable conforme à l'article 9 SFDR, souhaitant investir sans contraintes géographiques dans des titres de sociétés ayant un impact environnemental positif et contribuant de manière directe ou indirecte à l'atténuation ou à l'adaptation au changement climatique. Le fonds est destiné à des investisseurs qui ont un horizon d'investissement supérieur à 5 ans.

### Dépositaire :

Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat, Luxembourg

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



Risque plus faible

Risque plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que l'investisseur conserve le fonds 5 ans.

Le fonds est classé dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée.

Le fonds investit dans des titres de participation de sociétés du monde entier, ce qui explique l'attribution de cette classe de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le fonds enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité du fonds de payer l'investisseur.

**Attention au risque de change.** Les sommes qui seront versées à l'investisseur le seront dans une autre devise. Le rendement final dépendra donc du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

En outre, les risques suivants ne sont pas pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

- Risque de liquidité
- Risque de contrepartie
- Risque opérationnel

Le fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, l'investisseur pourrait perdre tout ou partie de son investissement. Si le fonds n'est pas en mesure de payer les sommes dues à l'investisseur, ce dernier pourrait perdre l'intégralité de son investissement.

### Scénarios de performance

Ce que l'investisseur obtiendra du fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du fonds, respectivement de l'indice de référence ou de l'indicateur de substitution approprié, au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 5 ans Exemple d'investissement : 10 000 CHF			
Scénarios		Si l'investisseur sort après 1 an	Si l'investisseur sort après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. L'investisseur pourrait perdre tout ou une partie de son investissement.		
Tensions	Ce que l'investisseur pourrait obtenir après déduction des coûts	4 370 CHF	2 800 CHF
	Rendement annuel moyen	-56.29%	-22.50%
Défavorable	Ce que l'investisseur pourrait obtenir après déduction des coûts	6 480 CHF	5 900 CHF
	Rendement annuel moyen	-35.20%	-10.01%
Intermédiaire	Ce que l'investisseur pourrait obtenir après déduction des coûts	10 140 CHF	17 190 CHF
	Rendement annuel moyen	1.35%	11.45%
Favorable	Ce que l'investisseur pourrait obtenir après déduction des coûts	20 300 CHF	36 390 CHF
	Rendement annuel moyen	102.96%	29.48%

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement compris entre 31/01/2016 et 31/01/2021.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement compris entre 30/09/2017 et 30/09/2022.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement compris entre 31/10/2021 et 31/05/2024.

Le scénario de tensions montre ce que l'investisseur pourrait obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts liés au fonds lui-même mais pas nécessairement tous les coûts que l'investisseur paie à son conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la situation fiscale personnelle de l'investisseur, qui peut également avoir une incidence sur les montants qu'il recevra.

## Que se passe-t-il si GERIFONDS (LUXEMBOURG) SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les pertes ne sont pas couvertes par le régime de garantie ou de compensation de l'investisseur. Pour protéger l'investisseur, les actifs du fonds sont détenus auprès de la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat, Luxembourg, laquelle agit en tant que banque dépositaire. Conformément aux exigences légales, les actifs du fonds sont ségrégués des autres actifs de la banque dépositaire, afin de limiter tous risques de défaut. En dehors des cas engageant la responsabilité de la banque dépositaire, tels que la négligence ou la faute intentionnelle, en cas de défaillance de la banque dépositaire, les investissements seront liquidés et les produits seront distribués aux investisseurs.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vend le fonds à l'investisseur ou qui lui fournit des conseils à son sujet lui demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne informera l'investisseur au sujet de ces coûts et lui montrera l'incidence de ces coûts sur son investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur l'investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant investi et du temps pendant lequel le fonds est détenu. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Il est supposé :

- qu'au cours de la première année, l'investisseur récupérera le montant investi (rendement annuel de 0%)
- que pour les autres périodes de détention, le fonds évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- CHF 10'000 sont investis

Exemple d'investissement : 10 000 CHF	Si l'investisseur sort après 1 an	Si l'investisseur sort après 5 ans
Coûts totaux	558 CHF	1 752 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	5.58%	2.18% chaque année

*\*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement le rendement de l'investissement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si l'investisseur sort à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que le rendement annuel moyen de son investissement soit de 13.63% avant déduction des coûts et de 11.45% après déduction des coûts.*

Il se peut que les coûts soient partagés avec la personne qui vend le fonds à l'investisseur afin de couvrir les services qu'elle fournit. Cette personne informera l'investisseur du montant.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si l'investisseur sort après 1 an
Coûts d'entrée	3.80% maximum de la valeur de l'investissement à l'entrée.	380 CHF
Coûts de sortie	0.80% maximum de la valeur de l'investissement à la sortie.	77 CHF
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.80% de la valeur de l'investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts.	81 CHF
Coûts de transaction	0.20% de la valeur de l'investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque sont achetés et vendus les investissements sous-jacents au fonds. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	20 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission de performance n'est appliquée.	0 CHF

En cas d'échange de tout ou partie des parts du fonds en parts d'une autre classe du fonds ou en parts d'autres compartiments de l'ombrelle, des coûts peuvent être facturés à l'investisseur.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans.

Pendant cette période, l'investisseur peut demander le rachat de ses parts en tout temps et sans pénalité. Il peut aussi conserver son investissement plus longtemps. Les rachats sont possibles sur une base quotidienne, sous réserve d'éventuels coûts de sortie indiqués dans la section 'Que va me coûter cet investissement'. A certaines conditions, le rachat des parts peut être provisoirement et exceptionnellement suspendu.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

L'investisseur qui souhaite formuler une réclamation concernant la personne qui lui a fourni des conseils au sujet du présent fonds ou qui le lui a vendu doit s'adresser directement à cette personne.

Toute réclamation concernant le présent fonds ou le comportement de son initiateur peut être adressée :

- par courriel à : [info@gerifonds.lu](mailto:info@gerifonds.lu)

- par lettre à : GERIFONDS (Luxembourg) SA, 43, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

L'investisseur doit indiquer ses coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse électronique) et fournir une brève explication de sa réclamation. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet [www.gerifonds.lu](http://www.gerifonds.lu).

## Autres informations pertinentes

Les calculs des scénarios de performances passés sont publiés mensuellement dans un document disponible sous le lien suivant : [maia.amfinesoft.com/histo\\_kid\\_scenario](http://maia.amfinesoft.com/histo_kid_scenario). Les performances passées du fonds sont également publiées dans un document disponible sous le lien suivant : [maia.amfinesoft.com/kid\\_past\\_performance\\_bar\\_chart](http://maia.amfinesoft.com/kid_past_performance_bar_chart).

Le règlement de gestion et le prospectus du fonds ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel sont disponibles en français et sans frais au siège de GERIFONDS (Luxembourg) SA, 43, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, ou sur son site internet [www.gerifonds.lu](http://www.gerifonds.lu).

Des informations supplémentaires, les éventuelles autres langues dans lesquelles les documents du fonds sont disponibles, ainsi que le dernier prix des parts et d'autres informations pratiques peuvent être obtenus auprès de GERIFONDS (Luxembourg) SA ou sur son site internet [www.gerifonds.lu](http://www.gerifonds.lu).

Pour la distribution du fonds en Suisse:

1) Représentant: GERIFONDS SA, 2, Rue du Maupas, 1004 Lausanne

2) Service de paiement: Banque Cantonale Vaudoise, 14, Place Saint-François, 1002 Lausanne

3) Le règlement de gestion, le prospectus et le document d'informations clés ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant ([www.gerifonds.ch](http://www.gerifonds.ch))